

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conforme EN 1504-3 : 2006

14

Pour le produit **ConCrete 40 FL**

Ref nr. 11303-02

Code d'identification unique du produit type:

EN 1504-3: ZA.1a

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit à base de ciment pour la réparation constructive et non constructive de béton

Principes 3, 4 & 7

Méthode 3.2, 4.4, 7.1 & 7.2

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Alost

Grouttech (Pays-Bas), Industrieweg 51, 8071 CS Nunspeet

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 2+

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'instance de certification Kiwa Nederland B.V. sous le numéro 0956, a réalisé système 2+ selon le système :

Déclaration de la conformité du contrôle interne de la production numéro de certificat :

0956 – CPR – 0736

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	Classe R4	EN 1504-3: 2006
Taux de chlorures	≤ 0,05 %	
Résistance à la carbonatation	Teste conforme les exigences	
Module d'élasticité	≥ 20 GPa	
Résistance d'adhésion	≥ 2,0 MPa	
Compatibilité thermique Part 1, gel-dégel	Adhérence après 50 cycles ≥ 2,0 MPa	
Absorption capillaire	≤ 0,5 kg.m ² .h ^{-0,5}	
Résistance au feu	Classe A1	
Substances dangereuses	Est conforme la norme EN 1504-3 paragraphe 5.4	

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Aalst, Août 2020

